

ILEAP

INTERNATIONAL LAWYERS AND
ECONOMISTS AGAINST POVERTY

JEICP

JURISTES ET ECONOMISTES
INTERNATIONAUX CONTRE LA PAUVRETÉ



Document de Référence N°21

L'Afrique, le commerce et la crise: Un plan de relance pour l'Afrique

Dominique Njinkeu

Juin 2009

Cet étude été rédigée sous la coordination du Dr. Dominique Njinkeu (Directeur Exécutif, JEICP) et a beaucoup bénéficié de la perspicacité de plusieurs conseillers de JEICP. Les opinions exprimées dans cette publication ne sauraient en aucun cas être attribuées ni à JEICP, ni à son conseil d'administration ou ses bailleurs de fonds, et encore moins aux institutions avec lesquelles nos principaux conseillers sont associés. Des commentaires peuvent être envoyés au secrétariat de JEICP à : (ileap@ileap-jeicp.org).

Le ralentissement global actuel est une crise qui a son origine dans les économies avancées plutôt que dans de mauvaises politiques menées dans les pays d'Afrique subsaharienne. Les économies africaines seront néanmoins affectées à travers divers canaux internationaux liés au commerce, notamment via la baisse des prix des produits de base, des recettes d'exportation, de l'investissement direct à l'étranger (IDE) et des flux de capitaux, ainsi que via la fluctuation des taux de change et la baisse des transferts d'argent. Le commerce diminue déjà, la croissance est à la baisse et le chômage en hausse. Selon les prévisions, les pertes associées pour les pays d'Afrique subsaharienne s'élèvent à plus de 50 milliards de dollars US en 2008-09. Si des solutions appropriées ne sont pas identifiées et rapidement mises en œuvre, la crise risque de saper les réalisations de trois décennies de réforme des politiques, réduisant encore davantage la possibilité de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement. Fort heureusement, il existe des solutions qui pourraient même transformer la crise en opportunité pour les pays africains.

Le présent article passe en revue les défis cruciaux liés au commerce auxquels les pays africains sont confrontés suite à la crise financière mondiale, et montre les liens qui existent entre ces défis et le système commercial multilatéral. Puis il identifie les menaces et les implications liées au commerce pour le développement durable des pays africains et suggère des priorités pour les délibérations des dirigeants du G-20. L'article conclut en présentant les priorités en matière de gouvernance commerciale globale, où l'assistance des dirigeants du G-20 est essentielle.

Défis cruciaux

Le développement africain est entravé par un engrenage de la pauvreté composé de trois éléments. En premier lieu, l'accès peu adéquat aux marchés et aux pôles de croissance

est un obstacle majeur à la croissance et à l'atténuation de la pauvreté. Les pays enclavés sont confrontés à des coûts de transport plus élevés et sont tributaires des infrastructures de transport de leurs voisins côtiers. En second lieu, la mauvaise gouvernance engendre un environnement des affaires peu favorable et est un terrain fertile pour l'éclatement de conflits violents. En troisième lieu, les ressources naturelles de l'Afrique intéressent, ces derniers temps, nombre de membres non OCDE du Comité d'aide au développement (CAD). Les interventions de la Chine en particulier ont été une source de préoccupations, car l'aide et les crédits qu'elle alloue pourraient mener à un nouvel accroissement de la dette, ce qui pourrait saper les objectifs de développement à long terme des bénéficiaires de l'aide. En quatrième lieu, les changements climatiques et la sécurité environnementale sont des sources de préoccupation. Les répercussions de la crise financière mondiale pourraient aggraver la pauvreté au niveau de chacune des dimensions ci-dessus. La crise financière lance donc plusieurs défis à l'Afrique.

Le premier défi est de préserver l'intérêt des pays africains pour des réformes favorables au marché, à un moment où ils voient les pays développés introduire des politiques protectionnistes autocentrées. Le blocage des négociations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) complique davantage la situation. Alors que la réforme du commerce occupait le centre de la scène dans le discours public, en particulier eu égard aux Accords de partenariat économique (APE), avec la crise financière mondiale, l'incitation à poursuivre les réformes de près de trois dernières décennies pourrait s'atténuer ou disparaître ; la dynamique en vue d'une participation proactive aux négociations multilatérales risque de fléchir.

Le second défi a trait à l'agenda de la compétitivité. Un défi de développement important pour l'Afrique est les coûts de transaction élevés pour faire des affaires. Les

gouvernements doivent renforcer leurs capacités d'offre, diversifier la production et créer de la valeur ajoutée avant d'exporter. La crise financière mondiale affaiblit les positions financières vulnérables des pays africains, ce qui rend impossible le financement d'un tel agenda de la compétitivité.

En troisième lieu, la stabilité macroéconomique suscite peu d'attention. Une des réalisations clés de l'élaboration des politiques en Afrique, au cours des trois dernières décennies, a été l'amélioration constante du cadre macroéconomique, qui est le fondement d'une croissance qui permette de réduire la pauvreté. La crise financière actuelle est en train d'alimenter les pressions inflationnistes intérieures. A ce titre, un défi à relever est de maintenir des régimes de taux de change compétitifs et de contenir l'inflation à un chiffre. Les politiques macroéconomiques doivent être coordonnées avec les politiques fondées sur la partie réelle de l'économie, en prêtant l'attention nécessaire aux effets de retombées possibles aux niveaux régional et sous-régional, en particulier pour les pays dont les politiques monétaires, commerciales et de taux de change sont régionales.

Les changements dans le système multilatéral, en particulier ceux découlant de l'OMC et du Fonds monétaire international (FMI) pourraient avoir un impact direct sur ces défis. Tout particulièrement, la conclusion du Cycle de Doha en tenant dûment compte de l'intérêt des pays africains créera un environnement propice à la poursuite des réformes.

Menaces liées au commerce

La crise financière mondiale pose de graves menaces liées au commerce pour le développement africain. En premier lieu, la crise menace le consensus entre les autorités

monétaires et celles des autres politiques. Concernant la politique monétaire, des changements de régime de politique limités sont nécessaires car les problèmes qui proviennent, par exemple, des secteurs des biens immobiliers ou des marchés des valeurs dans les pays développés sont marginalement transmis aux économies africaines. La situation est toutefois différente dans d'autres domaines, notamment sur des questions liées au commerce telles que les transferts d'argent et d'autres financements externes. En second lieu, il y a un débat visant à remettre en cause de la participation gouvernementale aux actifs dans les grands secteurs économiques, ou à retarder/inverser la privatisation des entreprises publiques. En troisième lieu, les ménages sont beaucoup plus vulnérables dans les pays africains. Les incidences négatives se propageront à l'ensemble de l'économie et, les pauvres, qui ont l'accès le plus limité aux filets de sécurité, souffriront considérablement. La situation se complique davantage en raison de la faible capacité institutionnelle des gouvernements de l'Afrique subsaharienne à apporter une assistance aux groupes vulnérables dans les délais requis.

Priorités clés en matière de gouvernance du commerce mondial pour l'Afrique subsaharienne

La légitimité des dirigeants du G-20 dépendra du point de savoir dans quelle mesure ils peuvent intégrer les intérêts des membres hors-G20. Ils devraient collaborer avec l'Afrique pour créer les conditions d'une reprise rapide et même d'une hausse de la croissance. L'accent pourrait être placé sur le renforcement de la transparence, de la stabilité et de la crédibilité qui, en retour rendra la région attractive pour les investisseurs nationaux et étrangers. Ils devraient garantir l'achèvement du Cycle de Doha dans les délais voulus, et refléter de manière adéquate les intérêts des pays africains dans l'accord final. Une priorité connexe est

de conclure les négociations sur les APE de manière à faciliter l'intégration des pays africains dans le système commercial international.

Une recherche menée à l'ODI (Overseas Development Institute) basé à Londres et au National Institute of Economic and Social Research, montrent que la voie vers la reprise africaine dépend de la taille du plan de relance et des points sur lesquels il se focalisera. L'allègement de la dette serait utile, mais n'aurait pas d'effet direct sur la demande et donc sur la croissance et la pauvreté. S'il est consacré à atténuer l'impact sur les populations vulnérables, le plan de relance aura un impact positif à court terme sur la croissance, car il aidera à amortir les pertes de revenu. Au cas où l'accent est mis sur l'investissement productif, ceci aura un impact à court et long terme en préservant les perspectives de croissance d'avant la crise. Enfin, si le plan de relance finance l'investissement dans les infrastructures, l'Afrique enregistrera une croissance de la productivité qui peut engendrer une croissance à long terme, au-delà du potentiel de croissance d'avant la crise. La même recherche montre que la croissance en Afrique contribuera en retour à une reprise mondiale rapide, en particulier dans les pays ayant des liens commerciaux significatifs avec l'Afrique, tels que l'Europe et la Chine.

Les pays africains ont besoin d'un plan de relance pour atténuer la contagion de ces problèmes d'origine internationale. Le plan de relance comprendrait un ensemble de mesures commerciales, monétaires et fiscales correctement intégrées. Il pourrait apporter une assistance en vue de faciliter l'ajustement économique et favoriser des investissements en capital humain et physique, afin de minimiser les coûts à long terme. Le plan de relance devrait appuyer des filets de sécurité appropriés en faveur des populations les plus vulnérables et les plus exposées à la crise ; il devrait être compatible avec des niveaux d'endettement

viables à long terme. Le secteur privé et en particulier les petites et moyennes entreprises (PME) qui créeront la richesse nécessaire pour la réduction de la pauvreté devraient bénéficier d'une attention particulière.

Malheureusement, les pays africains ne sont pas en mesure de mobiliser au niveau interne les ressources nécessaires. Diverses propositions ont récemment été avancées. La Banque mondiale, par exemple, propose de consacrer 0,7% du plan de relance des pays développés à un « Fonds de vulnérabilité pour l'Afrique ». Ce Fonds pourrait financer des projets qui aideraient à atténuer les conséquences de la crise, notamment des programmes de filets de sécurité, des investissements dans l'innovation, des améliorations technologiques et des infrastructures, qui peuvent jeter les bases d'une future croissance. Le Fonds de vulnérabilité pour l'Afrique entreprendrait également les actions que les gouvernements auraient menées avec les fonds détournés du programme de réforme en cours.

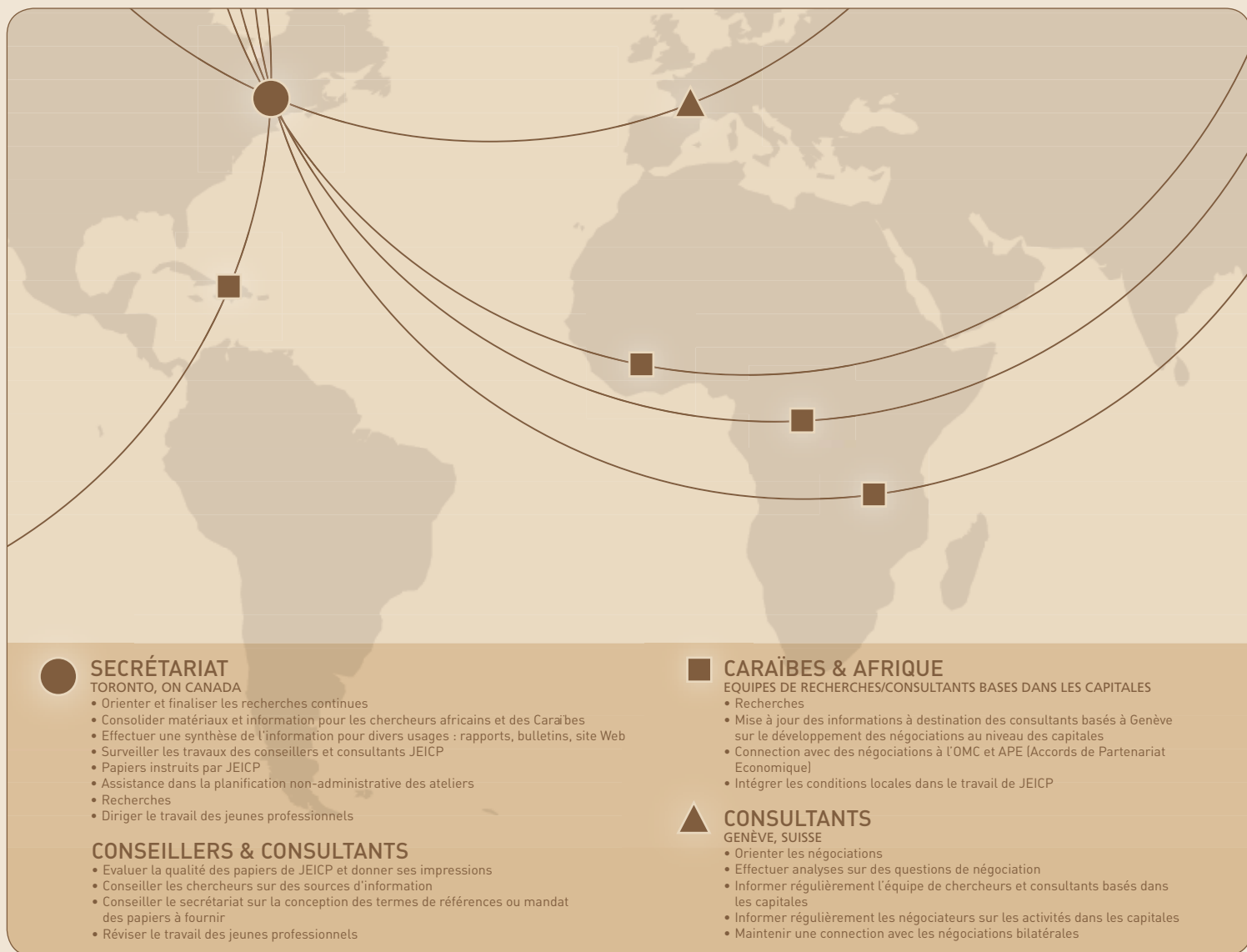
La mise en œuvre efficace de l'Aide pour le commerce aiderait les pays africains affectés par la crise financière à accroître les exportations de biens et de services, à s'intégrer dans le système commercial multilatéral et à tirer profit de la libéralisation des échanges et de l'élargissement de l'accès au marché. Elle aiderait à répartir les avantages globaux de manière plus équitable.

La plupart des suggestions émanent, jusqu'ici, de l'extérieur du continent africain. Les dirigeants du G-20 pourraient faciliter les efforts de collaboration visant à faire émerger une réponse africaine commune à la crise à travers un plan de relance sous l'égide de l'Afrique, financé de manière adéquate et débarrassé de la bureaucratie inutile et qui ne détournerait pas des ressources de programmes existants.

Note :

Cet article avait initialement été publié dans le cadre d'une compilation de contributions commanditées préalablement au G-20. Pour avoir accès à cette publication dans son intégralité, veuillez consulter : Carolyn Deere et Ricardo Melendez-Ortiz (eds.), *A G20 Agenda on Global Trade Governance: Developing Country Perspectives and Sustainable Development Challenges* (Genève et Oxford : The International Centre for Trade and Sustainable Development, et the Global Economic Governance Programme à l'Université d'Oxford, 2009). L'article peut être consulté en ligne à : www.ictsd.net ou www.globaleconomicgovernance.org.

Réseau d'appui analytique de JEICP



Juristes et Économistes Internationaux Contre la Pauvreté (JEICP)

1240 Bay Street, Suite 602

Toronto, Ontario

Canada M5R 2A7

Téléphone : +1 416 309 2330

Télécopieur : +1 416 309 2331

Courriel : ileap@ileap-jeicp.org

www.ileap-jeicp.org